

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français

SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 27 septembre 2019

ADHESION ATMO :  
DESIGNATION D'UN  
REPRESENTANT  
DU POLE  
METROPOLITAIN

N° CS2019-31

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 24  
Pouvoirs : 1

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept septembre à douze heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 20 septembre 2019

Secrétaire de séance : Jean-Luc SOULAT

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET – M. Denis MAIRE – M. Jean-Luc SOULAT – M. Hubert BERTRAND – M. Patrice DUNAND – M. Vincent SCATTOLIN – M. Dominique BONAZZI - M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marc MENEGHETTI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Jean François CICLET – M. Louis FAVRE

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard BOCCARD – M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Muriel BENIER – Mme Isabelle PASSUELO, suppléante de M. Christophe BOUVIER

• Délégués représentés :

Mme Judith HEBERT, donne pouvoir à M. Patrice DUNAND

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL - Mme Muriel BENIER – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON - Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ – M. Joseph DEAGE – M. Claude MANILLIER

M . Sébastien MAURE – M  
M. Régis PETIT

## ADHESION ATMO : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU POLE METROPOLITAIN

Vu la délibération n° CS2019-18 du Comité syndical du Pôle métropolitain du 26 avril 2019 approuvant l'adhésion du Pôle métropolitain à l'Association ATMO Auvergne – Rhône-Alpes ;

Lors de la séance de son Comité syndical du 26 avril 2019, le Pôle métropolitain du Genevois français a unanimement formulé le souhait de devenir adhérent d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes (observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'Air en Auvergne – Rhône-Alpes), l'association régionale agréée pour la surveillance de la qualité de l'air.

Cette demande du Comité syndical a été officiellement formulée par un courrier du Président daté du 10 mai 2019. Débattue par le Conseil d'Administration d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes lors de sa réunion du 23 mai, celui-ci s'est réjoui de cette sollicitation et a souhaité intégrer le Pôle métropolitain en qualité de membre actif de l'association au sein du Collège 2 (« représentants des collectivités territoriales et de groupements issus de collectivités territoriales »). Chaque membre faisant partie d'un Comité territorial suivant le territoire dont il est issu (selon l'adresse géographique de rattachement), le Pôle métropolitain du Genevois français est membre de fait du Comité Territorial « Ain et Pays de Savoie ».

Dans la perspective de finaliser cette adhésion, il est demandé au Pôle métropolitain de désigner son représentant, qui sera associé aux réflexions et différentes réunions de l'association.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Vice-président à l'Aménagement du Territoire et à la Transition Energétique, comme représentant du Pôle métropolitain du Genevois français dans les diverses instances d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes.
- **AUTORISE** le Président à procéder aux actes techniques et administratifs finalisant l'adhésion à ATMO Auvergne Rhône-Alpes et à signer l'ensemble des documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 09/10/19

Publié ou notifié le 09/10/19

Le Président,  
Jean DENAIS

